

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Enquête publique des travaux milieux aquatiques 2019-2024

Date :Thu, 11 Apr 2019 11:34:02 +0000 (UTC)

De :Jac h

Pour :enquete.bassinseiche@gmail.com <enquete.bassinseiche@gmail.com>

Bonjour Madame,

Vous trouverez ci-joint ma contribution à l'enquête publique.

Cordialement

P5) « *Le SBV de la Seiche, qui réalisait essentiellement des travaux d'entretien des berges...* »

Le SBV de la seiche a-t-il abandonné l'entretien des berges ? L'abandon ne constitue pas un élargissement mais un changement d'objectif qui se fait au détriment de la qualité de la rivière.

- D'une manière plus générale pouvez-vous préciser comment se répartissent les coûts et missions pour l'entretien de la Seiche, berges et embâcles, entre le SBV, les propriétaires riverains, les associations de pêcheurs, collectivités...

P6) « *2016...Améliorer la concertation locale ; ...* »

-Comment être convaincu de cette volonté de concertation alors que jusqu'à présent les relations entre propriétaires, associations, le SBV de la Seiche, DDTM et police de l'eau sont compliquées. L'administration impose ses points de vue et fait pression sur des particuliers pour obtenir des destructions d'ouvrages. La concertation serait grandement améliorée si une politique globale, sans arrière-pensée idéologique ou dogmatique, de continuité écologique depuis l'océan jusqu'aux sources était clairement exposée. On est aujourd'hui dans une approche comminatoire de la part de l'administration.

Quelle stratégie pour la Seiche ? ; quel profil est envisagé pour la Seiche, où sont les zones de repos et les zones d'eau courante...

P14) « *nombreux tronçons...un entretien drastique...* »

Qu'est-ce qu'un entretien drastique ? Qu'est-ce qui a changé au cours des années ? qu'est-ce qui permet de dire que les bords de rivière ont changé depuis une centaine d'années et que la situation des rives est devenue une source de désordre pour la rivière ?

Pouvez-vous montrer les exemples de ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faudrait faire ?

Quelle est la part de ces tronçons (%) jugés non conformes et sur quels critères ?

On parle également plus loin dans le document de débroussaillage, il faut garder des broussailles pour la faune.

P16) « *..Obj. 2-B : Retrouver les conditions naturelles permettant le frai du brochet. (Aménager des frayères naturelles...)* »

Des frayères « artificiellement naturelles » ont été créées sur la Seiche. Aux dires des pêcheurs elles ne constituent pas un grand succès voire même se montrent d'une totale inefficacité.

Quel est le retour scientifiquement démontré de ces frayères ?

Le Brochet est-il en perdition dans la Seiche du fait de manque de frayères ou de surpêche ou pollution ?

Comment garantir un bon fonctionnement des frayères s'il n'y a pas de contrôle de niveaux d'eau avec les ouvrages ? Avant d'en financer de nouvelles quel retour d'expérience en est fait ?

« Obj. 2-D : abreuvements directs (travail conjoint avec la Police de l'eau.. »

Pourquoi cela n'est pas déjà été fait ? Les détériorations faites par les bovins sont facilement visibles et connues de tout le monde, il suffit pour cela de se promener au bord de l'eau.

P17) « Enjeux 1- Améliorer le fonctionnement hydro.... »

1.A) Qu'est ce que le profil d'équilibre naturel du cours d'eau dans un contexte d'urbanisation qui, avec le temps, a considérablement impacté les milieux. Depuis des siècles ces aménagements ont créé de nouveaux environnements riches, équilibrés et profitables à l'activité locale avant que la pollution massive ne vienne détruire cet équilibre.

Qui peut définir ce qu'était le profil idéal de la Seiche, quels étaient les populations piscicoles, et qui peut garantir que le retour à ce profil hypothétique et supposé idyllique résistera aux rejets industriels, aux lisiers, insecticides ?

P18) « Atteindre le bon état écologique de la masse d'eau du Tellé »

En quoi le Tellé est-il une masse d'eau prioritaire, c'est la zone la moins polluée. Investir dans cette zone n'aura aucun impact sur la qualité des eaux de la Seiche. Est-ce un chantier vitrine pour faire plaisir à l'Europe ? Comment va-t-on mesurer l'efficacité de ces aménagements ? C'est propre avant, c'est propre après ; conclusion ?

Le budget serait mieux mis à profit en travaillant sur les sources et impacts pollution dans les zones vraiment sensibles (LOROUX, Prunelay).

P19) « Gestion des embâcles ... »

Hormis dans les zones communales, les embâcles ont à gérer par les riverains et/ou les sociétés de pêche, utilisatrices de ces berges.

Pourquoi y dépenser de l'argent public ?

P27) « Aménagement des ouvrages hydrauliques... »

Le dérasement /araselement des ouvrages hydrauliques est un sujet éminemment sensible. Ces destructions apparaissent comme des positions plus dogmatiques que scientifiques. Les ouvrages ont le mérite d'assurer un niveau d'eau minimum en amont et de ce fait de garantir une réserve d'eau pour la période estivale.

La suppression totale et systématique réalisée sur le cours d'eau VICOIN en Mayenne a-t-il démontré une amélioration significative de la population piscicole ? Les retours sembleraient pencher vers une disparition des pêcheurs faute d'eau et de poissons.

Pouvez-vous apporter les résultats d'une étude scientifique ds impacts sur le VICOIN avant de lancer les travaux sur la Seiche ?

Si tous les ouvrages n'ont cependant pas vocation à être maintenus, l'alternance de zones à eau courante et réserves d'eau permettra la création de zones d'oxygénation et de survie des espèces en période estivale.

Quel profil idéal est envisagé pour la Seiche ? Tout casser n'est pas une bonne solution.

Des ouvrages sont à maintenir et des seuils franchissables (radier avec V) à mettre en place pour garantir des niveaux d'eau en été.

Quel niveau d'eau minimum à conserver. Le croquis p29 des petits poissons libres est très séduisant mais pourrait être remplacé par un croquis de poissons ventre à l'air faute d'eau en été ou nageant dans le seul flux des stations d'épuration.

La Seiche doit rester une rivière avec de l'eau même en été.

P33) Création de frayères ? même question que p16)

Si on ne joue pas aux apprentis sourciers en « bricolant » les niveaux de la rivière pour arriver à un soi-disant niveau naturel, ces frayères naturelles existent. Le modèle de rivière avec ouvrages fonctionne bien depuis des générations. Nos anciens n'ont pas fait n'importe quoi et avaient une vie plus en symbiose avec la nature.

P35) III.1.4) Indicateurs d'évaluation

Ces indicateurs sont des indicateurs d'avancement physique du programme à corrélérer avec le dépensé réel par actions. Quel est le retour d'expérience du contournement de l'Ise entre le budget prévu et le dépensé réel ?

Y-aura-t-il transparence des coûts engagés ?

Quel niveau de confiance peut-on avoir dans le budget présenté ?

Les indicateurs les plus intéressants à suivre sont les indicateurs biologiques et physico-chimiques.

Quel est le calendrier de ces relevés ?

Quels sont les retours d'expérience des actions déjà réalisées en France (dito P27).

A-t-on des résultats d'études probants démontrant l'efficacité de ces travaux ?

P40) III.1.5) Coûts du programme

Quelle est la part du budget réservée à la sensibilisation nitrates, pesticides... (agriculteurs, éleveurs, maraichers en serres ...) dans les zones particulièrement touchées ? C'est la première des actions à mener ou continuer.

Quel budget pour développer les mesures physico-chimiques continues dans les zones sensibles et/ou en aval des industriels. Les radars routiers fleurissent le long de nos routes et pourquoi pas les stations de mesure ?

Quel budget pour renforcer la police de l'eau et verbaliser les contrevenants récalcitrants multirécidivistes quand la sensibilisation est ignorée ?

Quels sont les critères d'attribution des budgets pour les particuliers qui réalisent des passes à poissons ?

Pourquoi n'y a-t-il pas d'équité pour tous les contribuables ? Certains ouvrages sont financés à grand frais et sans impact pour le propriétaire alors que d'autres tout autant d'intérêt général ne seront que partiellement financés.

P44) dito p5). En tant que particulier je suis contraint de tailler mes haies qui sont en frontière avec le domaine public il doit en être de même pour les riverains. Pourquoi y dépenser de l'argent public.

P108) « ces ouvrages et plans d'eau vont à l'encontre du bon état écologique... »

Quelle vérité scientifique permet d'étayer cette assertion. Dito p27 quel retour d'expérience. Supprimer des buses circulaires ou les remplacer par des buses rectangulaires ne pose effectivement pas de problèmes mais les ouvrages moulins sur la Seiche sont présents depuis centaines d'années, les récits de pêche démontrent que les espèces n'étaient nullement perturbées par les ouvrages. La continuité s'effectue également pendant les périodes de crues. La création de bras de contournement permettra d'améliorer la situation est préférable à l'élimination des ouvrages.

Ce qui va à l'encontre du bon état écologique c'est la pollution liée à l'activité humaine et à la mauvaise gestion des grands travaux routiers, remblaiement de zones humides...

P128) « IPR sensible aux hauteurs d'eau... »

Ce point est la confirmation de la nécessité de conserver des ouvrages franchissables pour permettre la survie des espèces. Les travaux prévus ont-ils pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau au détriment des espèces ?

Il est indispensable d'avoir une présentation claire sur le profil de la Seiche avec des niveaux d'eau minimums garantis pour assurer la survie des espèces. Ceci peut passer par une charte avec les propriétaires d'ouvrages pour garantir un niveau minimum en amont des ouvrages.

P130) « il n'apparaît pas d'incidence des travaux...sur le peuplement »

Qu'il n'y ait pas d'incidence est un échec, ce qu'on attend c'est une amélioration. S'il n'y a pas de diminution des espèces c'est que les poissons ont pu survivre dans les zones où le niveau d'eau a été conservé.

S'il n'y a pas d'impact c'est que les poissons n'ont pas besoin de ces travaux supposés leur améliorer l'existence. Le brochet bouge peu et profite des périodes de crues hivernales pour réaliser ses déplacements.

L'anguille avec ses capacités de reptation n'est en rien gênée pour le franchissement des ouvrages, il y a toujours eu des anguilles dans la Seiche. Voit-on dans les relevés de pêche électrique une baisse de la population d'anguilles à mesure qu'on remonte vers l'amont de la rivière ? (p132). Il semble que non ce qui confirme le peu d'intérêt de suppression des ouvrages.

Commençons par interdire la pêche à la civelle dans l'embouchure de la Vilaine, c'est une affaire de police, pas d'ouvrages.

P149) « ..., le débroussaillage de berges... ». Gardons des broussailles, c'est bon pour la faune.

P150) Dito p27, quel est le retour scientifique des aménagements de VICOIN ?

Cette question a été posée en réunion du SBV à Janzé en 2018 mais aucune réponse n'a été apportée, il a même été évoqué que cette analyse pourrait être portée dans ce dossier d'enquête publique.

Cette étude existe-t-elle ?

Les résultats sont si catastrophiques pour la faune qu'on veut éviter d'en parler ?

P150) i) « ...*Actions de restauration morphologique de cours d'eau* »

Le retour à l'autoépuration de l'eau par modification des faciès paraît très théorique et peu applicable à un milieu totalement saturé en pesticides et nitrates. Rien ne démontre que ces travaux amèneront une amélioration de l'efficacité de filtration du milieu suffisante pour pallier l'excédent de nitrates et pesticides.

Pour avoir une quelconque valeur de démonstration ces travaux doivent être réalisés dans les zones où les nitrates sont importants en menant de front contrôle des rejets et travail des profils, ajout de haies, éloignement des bovins des cours d'eau

ii) « ...*Actions sur ouvrage hydrauliques et plans d'eau...* »

En quoi les zones de relative stagnation en amont des ouvrages sont-elles un problème ? Il y a toujours un écoulement, ce sont des zones de repos et de vie.

Les mares sont stagnantes et propices à une forme de vie et appréciée par la faune, oiseaux...

Les étangs sont propices à la vie aquatique et la faune, les brochets sont très heureux dans les étangs.

« *Le programme de travaux du CTMA 2019-2024.. aura un impact positif sur les aspects qualité de l'eau et morphologique...* »

Rien dans cette enquête ne permet d'être convaincu par l'intérêt et l'efficacité de ces travaux. Il n'y a aucun contrat d'objectif chiffré. On va dépenser de l'argent pour faire plaisir à l'Europe, éviter des amendes et la rivière sera toujours aussi sale ou pire, sans eau.

Ces travaux feront plaisir à quelques personnes qui trouveront peut-être que c'est plus joli, ce n'est pas le critère recherché et pas à la mesure des enjeux.

P161) « *2. Réduire la pollution par les nitrates* »

Pourquoi ce point n'est-il pas en gras. C'est LE point prioritaire à combattre avec celui des pesticides. Le reste n'est que gesticulation médiatique. C'est une fuite en avant, ces travaux de jardinage dans les champs n'amèneront rien de significativement positif et seront potentiellement néfastes aux espèces par destruction de leur habitat.

Fiches 16/17/49.....

Sans préjuger de la nécessité ou non de ces ouvrages, de leur impact néfaste ou non je m'étonne du commentaire « difficilement franchissable » pour l'anguille. Comment est faite cette analyse ? L'anguille par reptation a des capacités de franchissement importantes.

Ces ouvrages sont-ils infranchissables dans les périodes de crues ?

Que deviendront ces petits rus dans les périodes d'étiage. Comment sera fait le suivi de la santé du cours d'eau après arasement (Photos régulières ?) ?

Quel organisme indépendant assurera ce suivi ?

Comment garantir qu'il n'y aura pas d'assèchement. Sur le Vicoin il a été rajouté des batardeaux durant l'été (Cf Ouest France) démontrant l'utilité de garder des zones humides.

A-t-on constaté une disparition des anguilles en amont de ces petits ouvrages ?

Ces analyses ne sont-elles pas volontairement alarmantes pour justifier l'arasement de tout ce qui dépasse ?

On est dans la théorie universitaire ou dans synthèse de constats de terrain pragmatiques ?